

## G8 Information Centre



[Summits](#) | [Meetings](#) | [Publications](#) | [Research](#) | [G8-Related](#) | [Search](#) | [G8 Centre](#)  
[G20 Meetings & Related Documents](#)

## Communiqué de Presse Conjoint

**Jacques Chirac, Président de la République française,  
et Hu Jintao, Président de la République Populaire de Chine  
Beijing, 10 Octobre 2004**

A l'invitation du Président de la République Populaire de Chine Hu Jintao, le Président de la République française Jacques Chirac a effectué, du 8 au 12 octobre 2004, une visite d'Etat en République Populaire de Chine. Cette visite fait suite à la visite d'Etat effectuée par le Président Hu Jintao en France en janvier dernier à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises et au moment fort de l'Année de la Chine en France, et constitue la troisième rencontre entre les deux Chefs d'Etat. Elle permet d'approfondir encore le partenariat global stratégique entre les deux pays et de développer davantage les relations économiques, industrielles et technologiques pour les porter au niveau d'excellence des relations politiques.

Dans le prolongement de la Déclaration conjointe sur leur partenariat global stratégique de janvier 2004, la France et la Chine, réaffirmant leur attachement commun au multilatéralisme et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, prenant en considération l'attachement de la Chine aux cinq principes de la coexistence pacifique, sont convenues des mesures suivantes destinées à promouvoir un monde plus sûr, plus respectueux de sa diversité et plus solidaire :

le renforcement du dialogue politique à haut niveau, par le développement des visites de haut niveau, notamment une rencontre des Chefs d'Etat ou de gouvernement sur une base annuelle, afin de développer les convergences sur les enjeux globaux (développement, éradication de la pauvreté, environnement, pandémies, prévention et gestion des crises, non-prolifération, lutte contre le terrorisme, réforme des Nations Unies) ;

la systématisation de la concertation entre missions permanentes dans les grandes enceintes internationales, en particulier aux Nations Unies, et le développement d'une coopération et d'éventuelles initiatives conjointes en matière de prévention des conflits et de maintien de la paix ;

l'engagement de réflexions communes sur les thèmes de la gouvernance économique mondiale, en particulier avant les échéances du G8, le développement durable et le dialogue avec les pays en voie de développement ;

le soutien au projet de Sommet du G20 ;

le renforcement, dans les enceintes internationales, de la coopération entre les deux pays sur les questions d'environnement et de développement, et le soutien au renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ;

La France et la Chine ont souligné l'importance de renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine économique et social et estiment qu'il faut accentuer la maîtrise de la mondialisation dans l'intérêt de tous les peuples. La Chine apprécie les efforts actifs et les propositions de la France à cet égard.

La France et la Chine ont marqué le souhait de continuer d'œuvrer ensemble au développement régulier des relations sino-européennes et eurasiatiques et à l'élimination au plus tôt de tous les obstacles entravant le

développement des relations entre la Chine et l'Europe. La France et la Chine ont souligné l'importance du dialogue sino-européen sur les droits de l'homme et ont souhaité son renforcement sur la base de l'égalité et du respect mutuel. La Chine réaffirme son intention de ratifier le Pacte international sur les droits civils et politiques et fait savoir qu'elle est en train de déployer tous ses efforts pour pouvoir le faire dans les meilleurs délais.

Les deux parties ont marqué leur souci de voir préservée la stabilité régionale. Elles ont appelé à la poursuite du dialogue sur la question nucléaire de la péninsule coréenne.

Le gouvernement français réaffirme sa position constante sur l'unicité de la Chine. Il s'oppose à toute initiative qui accroîtrait les tensions dans le détroit ou conduirait à l'indépendance de Taiwan. Il considère que les relations entre les deux rives doivent reposer sur un dialogue constructif afin de trouver un règlement pacifique à la question de Taiwan.

Pour promouvoir leurs échanges dans tous les domaines, y compris sur le plan des relations consulaires, la France et la Chine envisagent favorablement l'ouverture réciproque de nouvelles implantations consulaires. Dans ce contexte, avec l'accord de la France, la Chine a marqué son intention d'ouvrir un consulat à Tahiti. Des discussions à cet effet seront engagées dans les meilleurs délais.

Les deux Parties ont marqué leur volonté de coopérer au travers de partenariats industriels durables dans les domaines structurants suivants :

- le nucléaire civil : sur la base des efforts déjà accomplis et des succès remportés, la Chine accueille avec intérêt la participation durable de la France, dans un esprit au travers de la participation durable de la France, dans un esprit compétitif, aux différents volets d'un programme nucléaire chinois autonome et au développement conjoint de nouvelles technologies ;

- les transports terrestres, sur la base des accords conclus, y compris pour la grande vitesse, et de la mise en place de cycles de formation pour ingénieurs et personnels de gestion du secteur ferroviaire, ouvrant la voie au développement de programmes ultérieurs de coopération ferroviaire ;

- l'aéronautique, au travers de l'acquisition de davantage d'appareils civils de tous types et de l'approfondissement de la coopération industrielle entre industriels français et chinois, y compris dans le domaine des hélicoptères.

La France et la Chine réaffirment leur volonté de coopérer dans le domaine spatial, en vertu de l'Accord signé en 1997, en particulier dans les domaines des sciences spatiales et de leurs applications, de l'exploration de l'espace lointain et des sciences de la vie spatiales.

Les deux Parties ont également marqué leur volonté de développer leur coopération dans les domaines suivants : hautes et nouvelles technologies, agriculture, protection de l'environnement, automobile et services.

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la signature des accords dont la liste figure en annexe. Ils ont appelé à la conclusion des autres négociations en cours.

Conscientes de l'importance des domaines susmentionnés pour leur partenariat, et pour une croissance respectueuse du développement durable, les deux Parties ont demandé aux responsables gouvernementaux compétents d'en assurer le suivi régulier et de faire rapport dans le cadre de la préparation des rencontres annuelles de Chefs d'Etat ou de gouvernement. Elles continueront à soutenir la coopération entre les PME-PMI et choisiront comme thème " PME-PMI, nouveau moteur de la coopération sino-française " pour le prochain Colloque économique sino-français.

La vitalité de la dimension scientifique, technique et éducative du partenariat sino-français ne se dément pas. En témoigne l'ouverture de l'Institut Pasteur de Shanghai et du Centre franco-chinois de l'Université Tongji, en coopération avec ParisTech. La coopération scientifique et technologique entre les deux pays est aujourd'hui au meilleur niveau international dans bien des domaines, comme la recherche sur le génome humain, les matériaux supraconducteurs, les NTIC, l'informatique et les mathématiques appliquées. Pour conforter cette relation, la France a marqué sa volonté d'accueillir davantage d'étudiants chinois dans ses grandes écoles et ses universités et de mettre en œuvre, en partenariat avec les membres du Comité d'honneur de l'Année de la France en Chine, une politique de bourses ambitieuse.

Après le succès remarquable de l'Année de la Chine en France, qui a été pour les Françaises et les Français une occasion unique de mieux connaître le patrimoine culturel et le développement dynamique de la Chine, la visite d'Etat du Président de la République française a été marquée par le lancement de l'Année de la France en Chine. Plus d'une centaine de manifestations vont ainsi se succéder dans les grandes villes chinoises pour faire découvrir la France aux Chinoises et Chinois. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités du succès populaire des premières manifestations qui ont eu lieu à Pékin. Sur la base du succès obtenu, les deux Parties sont disposées à renforcer et à perfectionner le mécanisme de leurs échanges et coopération dans le secteur culturel.

G8 CENTRE  
TOP OF PAGE

This Information System is provided by the [University of Toronto Library](#) and the G8 Research Group at the University of Toronto.

Please send comments to: [g8info@library.utoronto.ca](mailto:g8info@library.utoronto.ca)  
This page was last updated July 22, 2005.

All contents © 2004. University of Toronto unless otherwise stated. All rights reserved.